Édito

L'étau des taux

© TUTÉLAIRE

En lançant, fin janvier, son programme d'assouplissement quantitatif (le désormais célèbre QE), « Super Mario » (Draghi), le patron de la Banque Centrale Européenne, a frappé fort… très fort même. Trop fort ?

Certes, dopés par ce programme considérable, par la baisse de l'euro qui en découle et par le reflux des prix du pétrole, les marchés actions – *dont je rappelle que les assureurs sont priés de se tenir à bonne distance… trop risqué* – s'envolent. Grâce aux rachats massifs de dettes souveraines par leurs banques centrales nationales, les États européens empruntent à des taux exceptionnellement bas. Même le Portugal, qui sort à peine d'un plan de sauvetage de 78 milliards d'euros concocté par le FMI, émet à deux ans à taux négatif. La France, quant à elle, a vu récemment son taux d'emprunt à quatre ans faire une incursion remarquée « sous la barre du zéro ». Qu'importe, semble-t-il, les dégradations de note dont notre beau pays a fait l'objet ces derniers temps. Qu'importe aussi, a priori, ses « près de 100 % de dette publique » et son extrême difficulté à ramener le déficit public sous la barre des 3 % de PIB.

“les assureurs de long terme – *dont* […] *la Tutélaire* – font grise mine”

Tout cela est donc probablement « bel et bon » mais, en attendant, les assureurs de long terme – *dont, évidemment, la Tutélaire* – font grise mine, contraints qu'ils sont de composer avec des taux techniques qui s'écroulent littéralement. Rappelons-le, ces paramètres découlent directement des taux d'émission des emprunts de l'État français à 7 ans et plus.

C'est donc une nouvelle année délicate qui s'annonce, avec un besoin accru de financement qui passera nécessairement par des revalorisations de cotisations… dont nous veillerons bien entendu à ce qu'elles se limitent au strict minimum. Le paradoxe dans tout cela, c'est qu'au même moment les risques assurantiels que nous portons (incapacité de travail, dépendance, décès…) se comportent plutôt sagement. Il faut bien se consoler comme on peut.

Didier Poitevineau
Président

Sommaire

La vie tutélaire

>> **AG 2015**
Contrat TUT'LR : les propositions du conseil d'administration **p. 04**

>> Répertoire des sections **p. 14**

Santé

>> Gardez **la main** **p. 06**

Diététique

>> Dans la jungle **des étiquettes** **p. 08**

Bien-être

>> Heureux comme **chien et chat** **p. 09**

Société

>> **Télétravail :** mode d'emploi **p. 10**

>> À vos bornes, **chargez, partez !** **p. 11**

Nouvelles technologies

>> Drôles **de drones** **p. 12**

Tutélaire / n°264 # avril 2015 - Publication trimestrielle - 108e année - dépôt légal avril 2015 - Organe officiel de la Tutélaire - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - SIREN : 775 682 164 - 45 rue Eugène Oudiné - 75013 Paris - Directeur de la publication : Didier Poitevineau - Rédactrice en chef : Delphine Mussard - Maquette : Patrick Léone - Pages 08, 09, 12 et 13 : rédactionnel « un coin de paradis » - Photos de couverture : © RAGUET/PHANIE - © GILLES LOUGASSI - FOTOLIA.COM - © ALEXMAT46 - FOTOLIA.COM - © TYLER OLSON - FOTOLIA.COM - Impression : Maury Imprimeur SAS - Zone industrielle - 45300 Manchecourt - Maury Imprimeur est certifié Imprim'Vert, marque de son engagement à réduire l'impact de son activité sur le milieu naturel. - Ce numéro est imprimé sur papier recyclé. - Commission paritaire : 0917 M 06141 - ISSN : 2117-9018 - Tirage : 447 000 ex. - Prix au numéro : 0,35 € - La reproduction des articles, illustrations et graphiques de ce numéro est interdite, sauf autorisation expresse du directeur de la publication.

N°Cristal 0 969 398 399
APPEL NON SURTAXE